



UNIVERSITE DES SCIENCES DES TECHNIQUES ET DES
TECHNOLOGIES DE BAMAKO(USTTB)

ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023



Facultés de Médecine et d'Odontostomatologie FMOS et de pharmacie FAPH

Service de la scolarité

NOTE DE SERVICE N°2023 / *ND* /USTTB-FMOS/FAPH

Les Doyens de la Faculté de Médecine et d'Odontostomatologie (FMOS) et de la Faculté de Pharmacie (FAPH) informent les bacheliers non maliens, les bacheliers maliens de l'extérieur que le dépôt des dossiers d'inscription de l'année universitaire 2022- 2023 se déroulera du **Lundi 23 janvier au Jeudi 28 février 2023** délai de rigueur. Passé ce délai aucun dossier ne sera accepté.

Les postulants doivent remplir les conditions ci-après :

- Etre titulaire du baccalauréat malien série scientifique de l'année en cours (sciences exactes, sciences expérimentales) ou d'un diplôme étranger jugé équivalent ;
- Avoir une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 au baccalauréat de l'année en cours ;
- Etre âgé de 21 ans au plus.

Les dossiers à fournir pour les bacheliers non maliens :

- Une demande manuscrite timbrée à 200 FCFA adressée au Doyen de la Faculté choisie ;
- Une copie certifiée conforme de l'attestation du Baccalauréat 2022 ;
- Une copie certifiée du relevé de notes du baccalauréat 2022;
- Un extrait d'acte de naissance ou jugement supplétif en tenant lieu ;
- Un certificat de nationalité ;
- Quatre (4) photos d'identité récentes.

Les dossiers à fournir pour les bacheliers maliens de l'extérieur :

- Une demande manuscrite timbrée à 200 FCFA adressée au Doyen de la Faculté choisie ;
- Une copie certifiée conforme de l'attestation du Baccalauréat 2022 ;
- Une copie certifiée du relevé de notes du baccalauréat 2022;
- Un certificat de nationalité délivré par le consulat du Mali au pays de résidence ;
- Quatre (4) photos d'identité récentes,
- Un extrait d'acte de naissance consulaire ou jugement supplétif en tenant lieu.

NB : Le dossier sera accompagné de (dix mille) 10000 francs CFA comme frais d'étude du dossier.

Tous les dossiers de candidature doivent parvenir aux services courriers de la Faculté de Médecine d'Odontostomatologie et de la faculté de Pharmacie tous les jours ouvrables de 09 heures à 14 heures précises.

La date limite de dépôt est fixée au 28 février 2023 à 14 heures précises.

Bamako, le 18 janvier 2023

P/Le Doyen de la FMOS/Pr
Le Vice Doyen

Pr. Mariam SYLLA



P/Le Doyen de la FAPH/Pr
Le Vice Doyen

Pr. Sékou BAH

